

## ENQUÊTE CITOYENNE

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la modernisation de son éclairage public, la commune de Brens a décidé de passer au "Full LED" sur les 229 points lumineux installés sur le territoire, avec l'accompagnement du SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain).

Ce choix s'inscrit dans une volonté de réduire durablement les consommations d'électricité et d'optimiser la performance énergétique du réseau communal.

#### 1<sup>er</sup> Sondage auprès des habitants

Entre septembre et mi-octobre, un sondage a été lancé par la mairie afin de connaître l'avis des habitants sur le maintien de l'extinction nocturne ou le passage à un abaissement progressif de l'intensité lumineuse.

Le réglage des points lumineux hors usinage entraîne un coût supplémentaire de 80 € par point lumineux, soit un total estimé de 18 320 € (80 x 229).

👉 Penser ce réglage en amont permet donc d'éviter cette dépense.

Cette démarche s'inscrit dans une politique fondée sur le dialogue et la consultation.

- 165 personnes ont répondu à cette enquête ; 148 via le QRCode, 17 ont déposé le questionnaire papier en mairie

74,4% des personnes sont favorables au remplacement de l'extinction nocturne actuellement en place contre 24,4% pour conserver cette extinction nocturne (Graphique 1).

77,8% des personnes sont favorables à la proposition de modulation proposée (100 - 50 - 25 - 50 - 100) contre 22,2% pour une autre proposition (Graphique 2).

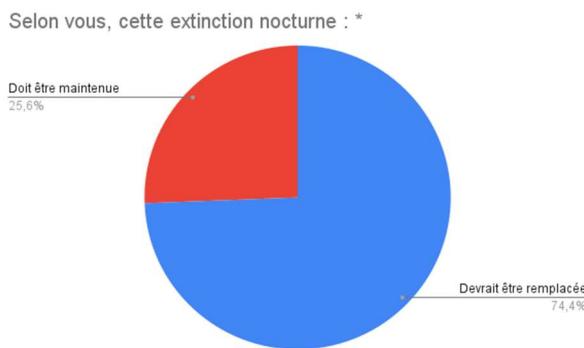
Les deux critères les plus importants dans le choix du mode d'éclairage sont « Les économies d'énergies et les finances publiques » pour 28% et « La sécurité des piétons », « Le sentiment de sécurité dans les rues » et « La préservation de la biodiversité » pour 18% (Graphique 3).

#### Résultats du sondage :



- Positionnement sur le maintien de l'extinction nocturne actuellement :

(Graphique 1)

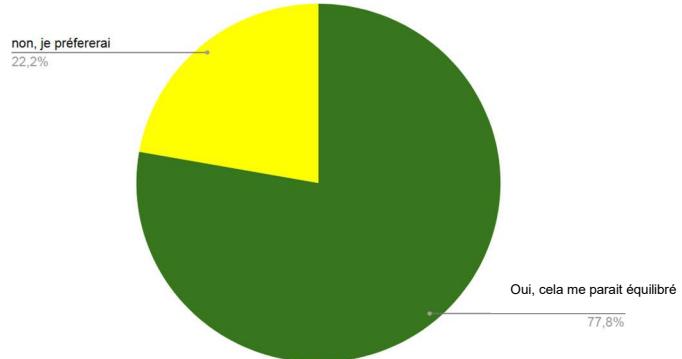


- Positionnement sur la proposition de mise en place d'un éclairage progressif :

(Graphique 2)

Rappel de la proposition d'éclairage progressif :

- ⊕ Du coucher du soleil à 21 h ➔ 100% d'intensité
- ⊕ De 21h à 23h ➔ 50% d'intensité
- ⊕ De 23h à 5h ➔ 25% d'intensité (équivalente à une pleine lune)
- ⊕ De 5h à 7h ➔ 50% d'intensité
- ⊕ De 7h au lever du soleil ➔ 100% d'intensité

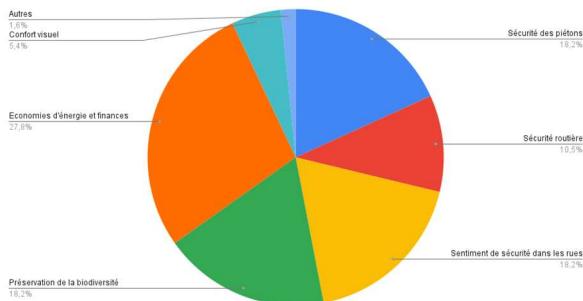


- Les critères évoqués par les habitants pour le passage à la LED sont : (Graphique 3)

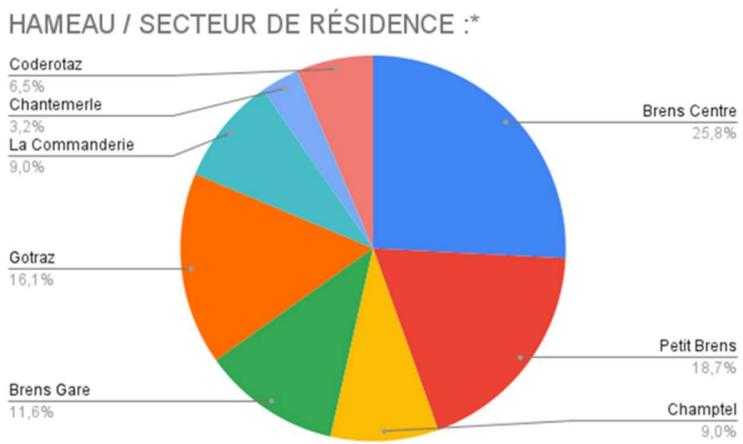
Plusieurs réponses possibles

Sécurité des piétons	Sécurité routière	Sentiment de sécurité dans les rues	Préservation de la biodiversité nocturne	Economies d'énergie et finances publiques	Confort visuel	Autres
57	33	57	57	87	17	5
18%	11%	18%	18%	28%	5%	2%

Selon vous, quel est l'objectif le plus important du passage au LED ? (plusieurs réponses possibles)



- Secteurs de résidence des participants sont :



### Intégralité des propositions de modulation différente de celle proposée

Du coucher du soleil à 21h → 80% d'intensité Peu d'écart perceptible entre 80% et 100%
Je préfèrerais que la période à 50% se termine plus tard que 23h00
Est-il possible distinguer été/hiver? Si oui 21/23h et 5/7h à 100% hiver.
25% vers 22h et remettre à 50% à 6h du matin
Dès le coucher l'éclairage passe à 25% et totalement éteint à 22h30 jusqu'au lendemain 5h puis 25 jusqu'au lever du soleil
Je ne sais pas s'il est possible de programmer les led différemment selon les secteurs. Si c'est le cas, sur les lieux avec peu de circulation et pas de déplacements piétons, la coupure totale est adaptée. Une étude secteur par secteur est à faire.
Peut-être pourrait-on envisager un entre-deux avec une diminution progressive de l'éclairage comme sur les créneaux indiqués ci-dessus puis une extinction de l'éclairage entre minuit et 5h?
de 21 h à 5 h mettre directement à 25%
Extinction totale entre 22h30-23h et 5h.
Réduit et progressif jusqu'à 22h30 puis extinction. Retour progressif de 5h à 7h.
Eclairage réduit et progressif de 18h (en hiver) et 20h (en été) au coucher du soleil, jusqu'à l'extinction totale la nuit.
De 21h à 23h 50% d'intensité
Du coucher du soleil à 20h 100%
De 20h à 22h 50%
De 22h à 6h 25%
De 6h à 7h 50%
de 7h au lever du soleil 100%

### Intégralités des remarques faites lors de la consultation :

21 l'été c'est trop tôt !
Éclairage led une excellente durée de vie, économie d'énergie, investissement rentable dans les futurs années.
Bravo pour le sondage.....
RAS
Il me manque le montant des économies réalisées après installation du système à led. De combien sera-t-il ? Et quel est le retour sur investissement ? Merci
Enlever l'extinction d'éclairage nocturne c'est surtout un erreur pour la biodiversité. Il ne faut pas revenir en arrière.
C'est bien pour le changement de LED, mais pas pour éclairer la nuit !

L'éclairage artificiel a beaucoup apporté à la vie sociale moderne. Il a rendu possible le travail et les loisirs au-delà des limites du lever et du coucher du soleil, prolongeant la journée et offrant les opportunités de la nuit et de l'économie nocturne. L'image de la ville urbaine qui ne dort jamais ne serait pas ce qu'elle est sans l'illumination.

Cependant : l'impact environnemental :

L'illumination de la vie sociale moderne, comme bien d'autres avancées, reste centrée sur l'humain et donc non exempte de conséquences environnementales. Non seulement 5 % des émissions mondiales de carbone sont attribuées à l'éclairage artificiel, mais la pollution lumineuse – même à très faible intensité – contribue aussi à la diminution globale de la biodiversité. Le halo lumineux et la pollution lumineuse voyagent loin de leur source, perturbant des écosystèmes entiers, aussi bien terrestres que marins. Les effets varient : dérèglement des horloges biologiques des animaux et des plantes, modification des proportions d'espèces dans leurs habitats naturels, etc.

« Très souvent, lorsqu'on pense à l'éclairage, la perception la plus courante de son impact environnemental se résume à la consommation d'énergie. Ainsi, les lumineux qui consomment moins sont vus comme plus respectueux de l'environnement. Mais c'est une vision assez réductrice de l'impact écologique. Dans une perspective plus large, il faut aussi prendre en compte la production et la durée de vie des différents composants »

« L'autre aspect majeur, ce sont les effets sur les habitats naturels. Nous affectons des écosystèmes entiers. Pour de nombreux animaux nocturnes, par exemple, la surexposition lumineuse de leurs habitats peut menacer leur survie. Et en même temps, nous, humains, perdons notre lien avec les ciels étoilés »

« L'autre aspect majeur, ce sont les effets sur les habitats naturels. Nous affectons des écosystèmes entiers. Pour de nombreux animaux nocturnes, par exemple, la surexposition lumineuse de leurs habitats peut menacer leur survie. Et en même temps, nous, humains, perdons notre lien avec les ciels étoilés »

Devons-nous éteindre les lumières ?

Ces constats semblent indiquer la nécessité de repenser notre relation à l'éclairage artificiel et à l'obscurité, et d'entamer un changement culturel qui reconnaît les deux comme des éléments d'influence majeure.

« Le binôme lumière / obscurité porte une forte charge symbolique – l'obscurité est associée au mal dans les cultures occidentales, liée aux contre-cultures négatives, tandis que la lumière est perçue comme bonne, éclairée, peut-être prospère, sûre, etc. Ces associations doivent être questionnées et déconstruites pour permettre un changement et pour que l'obscurité soit accueillie »

Comme la fragilité écologique que nous observons dans la nature, l'obscurité doit être préservée et restaurée de manière intentionnelle – à la fois techniquement et culturellement. Cela implique de penser (et de concevoir) au-delà de l'anthropocentrisme, en reconnaissant les besoins planétaires autant que les nôtres.

source : <https://henninglarsen.com/news/responsible-lighting>

L'extinction totale entre 22h30 et 5h me convient très bien. La pollution des éclairages n'est pas nécessaire.

Ceci à condition que toutes ces nouvelles lampes soient installées (remplacées) dans tous les hameaux de Brens, sans exceptions. Merci.

Question 2: autre = prévention des cambriolages. Nous sommes en bout de rue, maison isolée exposée davantage aux risques de cambriolages

L'extinction des lumières du village, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui me paraît très bien et aller dans le sens d'une recherche de sobriété qu'il me paraît judicieux de poursuivre et d'encourager.

Je ne suis pas favorable à la modulation.

Cordialement

Peut être moins de cambriolage

Prise en compte de la pollution lumineuse ?

Superbe la cathédrale mais compliquée à visiter

La variation d'intensité est compatible avec la sécurité des piétons et routière. Elle cadre avec l'économie d'énergie et des finances locales

Aucun éclairage public entre 22h00 et 06h00

Est-il envisagé dans le cadre de ce renouvellement de mettre à jour, si nécessaire, les conventions auprès des propriétaires qui ont l'éclairage public posé sur leur façade ? J'y suis, là aussi, favorable.

Dès le coucher l'éclairage passe à 25 % et totalement éteint à 22h30 jusqu'au lendemain 5h puis 25 jusqu'au lever du soleil  
Il n'y a que rarement des gens dans les rues de Brens, alors à quoi sert l'éclairage? A part réduire un sentiment de d'insecurité ou d'habitude.

Merci pour cette enquête.

Je ne sais pas si il est possible de programmer les led différemment selon les secteurs. Si c'est le cas, sur les lieux avec peu de circulation et pas de déplacements piétons, la coupure totale est adaptée. Sur la route qui traverse brens, la proposition faite est intéressante. Une étude secteur par secteur est à faire.

Si toutes les Leds doivent être programmées de la même manière, je me range à la proposition faite

Impeccable

Pour moi, il est primordial de préserver l'extinction de 22h30 à 5h. Je veux voir les étoiles et attirer les chauve-souris qui sont de grandes mangeuses de moustiques! 1000 moustiques/h, à condition d'avoir un environnement favorable, à savoir sans lumière et avec des habitats à l'abri des prédateurs.

Ceci étant, l'idée de l'éclairage réduit me séduit avant 22h30 et après 5h.

Merci

Nous avons un lampadaire en face des fenêtres de notre chambre, la lumière gênerait mon sommeil. Merci

On attend avec impatience un vrai calcul de retour sur investissement, dans les différents cas de figure plutôt que des grands discours. La diminution de la biodiversité nocturne est un drame ignoré qui a des retombées directes sur l'ensemble de la biodiversité. Faire croire qu'un éclairage atténué limite la casse est un mensonge . Ne pas donner de chiffres sur l'évolution ou pas de l'insécurité sur Brens, avant et après l'extinction pour étayer les choix des critères relève d'un manque cruel d'esprit d'analyse , au profit de simples ressentis ou préjugés

Entièrement favorable pour l'éclairage à led

Merci de cette consultation.

extinction nocturne

Merci pour cette action nécessaire pour la planète et notre porte monnaie

Extinction totale entre 23h et 5h.

De 23h à 5h du matin absence total d'éclairage. Chacun(e) ayant la possibilité de trouver un petit éclairage personnel(lampe frontale même très performante, téléphone) et lampe à détection de présence près de la maison (entrée, garage..)

La pollution lumineuse d'une lumière lunaire tout le temps me semble complètement inutile.

La plupart des personnes se déplace en voiture ou bicyclette munie de lumière. La lumière la nuit ne nous donne qu'un SENTIMENT de sécurité qui me semble illusoire;

Concernant la protection de la biodiversité nocturne je souhaite le maintien de l'extinction totale entre 22h30 et 5 h

Ras

L'extinction doit être maintenue (aucun éclairage entre 22h30 et 5h)

progressivité indispensable surtout en période hivernale

Éclairage modulé serait plus sécurisant pour les personnes seules et pour les personnes âgées.

Extinction comme actuellement

En campagne, je préfère voir les étoiles la nuit ! ! ! Je ne crois pas qu'il y ait assez de passage ici à Brens (et encore moins de piétons) pour parler de sécurité routière. J'opté donc pour une extinction nocturne complète !

Je préférerais l'extinction entre 22h30 et 5h

Je souhaite que les lampadaires restent éteints la nuit comme cela est le cas actuellement

De 23h à 5h, zéro intensité lumineuse

Extinction maintenue comme actuellement

Un élément très important à prendre en compte et peu (voire pas) considéré du tout. C'est le rapport aux moustiques. Un éco système avec des chauves souris, c'est un éco système avec un taux de moustiques cohérent et vivable. Or la lumière nocturne est un facteur nuisible à la venue des chauves souris.

Ainsi je préconise un éclairage réduit et progressif de 18h (en hiver et 20h en été) au coucher du soleil.

Jusqu'à l'extinction totale la nuit.

Extinction nocturne maintenue

Pas d'éclairage entre 22h et 5h du matin

Des économies bien sûr mais la sécurité est importante

Excellent initiative

Bon courage

Modulation à effectuer surtout en période hivernale

La commune est actuellement en attente du devis pour le plan de financement, qui devrait pouvoir être signé début décembre pour des travaux programmés à l'été 2026.

Merci à toutes celles et ceux qui ont pris le temps de répondre au sondage et de contribuer à ce projet collectif.